



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

BRAS, le 16 janvier 2024

2024 - 005

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212.1 et L2213.2,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation, en date du 04 janvier 2024, présentée par DIALLO Clément pour la société ENEDIS-DPPADS-ATR Aix en Provence, 140 avenue Jean Lolive, 93691 PANTIN, dans le cadre de travaux de renforcement aérien et extension BT ainsi que trois branchements souterrains de coffrets, chemin des Crêtes et Route Départementale 28-Route de Saint Maximin,

CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers et des personnes exécutant les travaux,

ARRÊTE

Art.1 : Du mardi 16 janvier 2024 au mercredi 06 mars 2024 inclus, la circulation sera perturbée Route Départementale 28- route de Saint Maximin et chemin des Crêtes lors des travaux réalisés par ENEDIS, à savoir le renforcement aérien et extension BT ainsi que la création de trois branchements souterrains de coffrets (tranchée transversale de 33 mètres).

Art.2 : Les véhicules affectés pour l'intervention des travaux seront autorisés à stationner à proximité pour les besoins du chantier.

Art.3 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié. Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Art.4 : La société ENEDIS-DPPADS-ATR sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Art.5 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art.6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société ENEDIS-DPPADS-ATR Aix en Provence
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La police municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

